

ÉDITORIAL MARTINE MAELSCHALCK

Éditorialiste en chef

Le «décret Marcourt» marche aujourd'hui sur une jambe

La dernière rentrée scolaire de l'année, celle de l'enseignement supérieur, sera aussi la plus chahutée. Dix ans après l'avènement du processus européen de «Bologne», universités et hautes écoles vont devoir s'adapter au «décret paysage» (ou «décret Marcourt», du nom de son auteur) qui entre en application ce 15 septembre. Pas moins de 175.000 étudiants sont concernés. Il y a des changements qui fâchent. Et des immobilismes qui fâchent encore plus.

Parmi les nouveautés qui énervent une partie de la communauté universitaire, l'ingérence des pouvoirs publics dans l'organisation générale de l'enseignement supérieur via l'Ares (académie de recherche et d'enseignement supérieur), la «coupole» qui chapeaute l'ensemble des établissements. Malgré l'accord intervenu en janvier, le mé-

contentement subsiste. Même la nomination du «sage» Philippe Maystadt, pourtant catholique bon teint, à la tête de l'Ares, n'a pas empêché des professeurs de l'UCL et 6 hautes écoles d'intenter un recours contre le décret devant la Cour constitutionnelle.

Plus cosmétique, la modification du processus d'évaluation (moyenne de 10/20 au lieu de 12/20) n'a pas fait non plus l'unanimité, y compris dans les rangs étudiants. Ceux-ci craignent en effet que les facultés revoient leurs exigences à la hausse, ce qui engendrerait divers effets pervers. Allez expliquer aux recruteurs des entreprises ou aux organismes qui octroient des bourses pour les universités étrangères, qu'une note de 14/20 «vaut» 16/20 dans l'ancien système...

Mais surtout, le «décret paysage» pêche par ce qu'il ne prévoit pas. Comment

faire croire que l'on pourra lutter contre l'échec en première année, ce qui est un des objectifs du texte, sans remédier aux carences financières des universités, coincées depuis 1996 dans le carcan de l'enveloppe fermée? Conséquence de ce financement insuffisant, les universités se font de la concurrence pour attirer de nouveaux étudiants, quitte à les laisser ensuite insuffisamment encadrés dans des auditoriums trop petits. Le gouvernement francophone semble conscient du problème et a promis un rabiot de 106 millions d'euros. Mais sans fixer de calendrier. Or, faute d'un refinancement digne de ce nom, la réforme Marcourt marche aujourd'hui sur une seule jambe.

Comment faire croire que l'on pourra lutter contre l'échec sans remédier aux carences financières des universités?